

<https://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article2958>



Intervention sur la violence d'État

- FSU - Congrès - Congrès FSU 2019 - Interventions de l'ÉE dans le thème 3 -



Date de mise en ligne : mercredi 11 décembre 2019

Date de parution : 11 janvier 2020

Copyright © L'École Émancipée - Tous droits réservés

Les violences policières sont-elles des violences d'État ? qu'est-ce que la violence d'État ? La violence d'état est l'utilisation par un gouvernement quel qu'il soit de l'ensemble des moyens à sa disposition (polices, armée, censure) en vue d'empêcher l'expression de la contestation de sa politique.

l'enfermement d'un groupe sans possibilité d'échappatoire, l'utilisation d'armes invalidantes, les charges sur une foule pacifiste, l'atteinte à la liberté de la presse y compris par l'atteinte au physique, les tirs qui blessent et mutilent, l'utilisation des humiliations collectives.

Quand jusqu'au plus haut sommet de l'État des actes qu'on aurait pu croire individuels sont niés, minimisés, moqués, couverts par l'IGPN. « il n'y a pas eu de violences irréparables, le pire a été évité » disait Emmanuel Macron le 26 août dernier au journal télévisé de France 2.

Nous le savons, le nombre de mutilé.es en 1 an est le même que celui des 20 dernières années.

A partir du 1er décembre 2018, les gilets jaunes mobilisé.es ont subi une multitude de violences qui marque le pas de la politique macronienne de répression contre les mobilisations de tous ordres.

Quelques jours après ce sont les lycéennes et des lycéens de Mantes-la-Jolie qui ont été parqué.es et humilié.es. Lequel, laquelle d'entre nous n'a pas en mémoire le sentiment de colère ressenti devant les images de leur humiliation. Puis ce fût l'agression de Geneviève Legay inexcusable, impardonnable et qui pourtant a entraîné les mensonges du procureur de Nice. Et encore le 21 juin la charge subie par la jeunesse Nantaise, jour de fête de la musique, ordonnée par le préfet de région qui a entraîné la mort par noyade de Steve Maia Caniço. Et pas plus tard qu'hier, l'intervention à la bibliothèque universitaire de Brest contre des étudiant.es si inexplicable que le président de l'université s'est dit indigné ! Nous avons pu croire un temps que cette violence n'était réservée qu'à certaines et certains et que nous, syndicalistes, nous serions épargné.es. Cette violence expérimentée pendant 15 ans dans les quartiers populaires, nous savons depuis le premier mai et la charge violente à Paris du cortège syndical qu'elle ne nous épargnera plus.

Et pour toutes ces violences combien de condamnations des autrices et auteurs ?

Il est de notre responsabilité de dénoncer cette violence d'état dans nos mandats et dans nos actes.

Restons nous inactifs et inactives quand se sont nos camarades qui sont accusé.es alors que ce sont elles et eux qui ont été violenté.es. C'est le cas d'Olivier Sillam qui est parmi nous aujourd'hui et dont le procès aura lieu jeudi 19 décembre prochain. La FSU doit appeler à une forte mobilisation à Nice le 19 décembre.

Devant ces faits de violences, d'injustices, d'humiliations répétées, nous ne pouvons plus rester muettes et muets. Nous devons dénoncer désormais la volonté de l'état de réprimer et de violenter quasi systématiquement tous les mouvements sociaux. Il s'agit bien là de violence d'état.

Céline Sierra